



**ALLIANCE
VERTE**

2016

**RAPPORT DE
PERFOR
MANCE**

MOT DU PRÉSIDENT DU C.A.



Alors que l'Alliance verte célèbre son 10e anniversaire, je suis ravi de vous présenter les progrès réalisés par les armateurs, ports, terminaux, chantiers maritimes et corporations de la Voie maritime participant à son programme de certification environnementale. Vous trouverez dans les pages qui suivent les résultats que les participants ont soumis pour l'année d'opération 2016.

L'amélioration continue – plus marquée encore pour les participants de longue date – témoigne de la force de l'Alliance verte. À titre d'exemple, les participants qui évaluent leur performance environnementale depuis la toute première année d'évaluation voient leur moyenne globale passer de 2,0 en 2008 à 3,4 pour 2016. Il est à noter que les résultats de chaque participant sont soumis à une vérification externe sur une base régulière. Le processus de vérification a d'ailleurs été soumis à une révision complète par l'Alliance verte et a été bonifié afin d'assurer son uniformité.

Grâce au progrès constant mesuré par l'Alliance verte, pour des enjeux précis, l'industrie maritime peut mieux exprimer – de manière simple et claire – les efforts environnementaux qu'elle déploie. Le programme environnemental permet de bien mesurer, puis comparer, le chemin parcouru et il encourage une saine émulation entre les participants grâce au partage de connaissances, d'expériences et de pratiques exemplaires.

L'un des défis pour l'Alliance verte sera d'ailleurs de poursuivre son rôle de catalyseur pour l'amélioration continue de la performance environnementale.

Paul Gourdeau

En effet, plus l'industrie maritime devient durable, plus il sera complexe d'implanter des mesures lui permettant de se surpasser.

Les participants de l'Alliance verte s'efforcent de performer au-delà des normes en vigueur et de celles à venir. Le programme doit être gardé à jour en matière de nouvelles réglementations, en révisant ou adaptant ses critères au besoin, afin de maintenir des objectifs ambitieux mais réalisables, pour chacun des niveaux supérieurs de performance.

La révision annuelle de tous les critères du programme représente une tâche considérable. Elle est assurée par la petite équipe de l'Alliance verte en collaboration avec ses comités consultatifs formés de représentants de l'industrie, des groupes environnementaux, des législateurs et d'experts scientifiques. La réussite de cet exercice de révision exhaustif n'est possible qu'en raison du dévouement et des longues heures de travail que les membres et supporteurs de l'Alliance verte dédient au programme.

L'Alliance verte continue d'agir de façon proactive et d'aborder des enjeux émergents qui mettent au défi ses participants : le bruit sous-marin en est un bel exemple. En deux ans, l'Alliance verte a reconnu l'émergence de cet enjeu, a analysé en profondeur la recherche existante sur le sujet et a développé deux indicateurs de rendement.

À titre de président du conseil d'administration, et en tant que président d'une compagnie engagée dans l'Alliance verte depuis ses débuts, je suis extrêmement fier des progrès accomplis à ce jour par cette initiative volontaire. J'ai aussi hâte de voir ce que le programme réalisera au cours de la prochaine décennie alors qu'il continue d'élargir son membership, son soutien et ses ressources.

Je tiens également à souligner l'excellent travail de la direction et des employés de l'Alliance verte. C'est incroyable ce que cette petite équipe parvient à accomplir chaque année!

Enfin, je remercie mes collègues du conseil d'administration pour leur participation et leur apport précieux, qui sont si essentiels à notre réussite.

UN NOMBRE GRANDISSANT DE MEMBRES

L'Alliance verte a considérablement élargi sa portée nord-américaine au cours de la dernière décennie en plus que triplant son nombre de membres, toutes catégories confondues. Seulement au cours de la dernière année, le programme a connu une croissance de 10 % de son nombre de participants, confirmant son caractère binational avec un membership américain de plus en plus affirmé.

La hausse est plus marquée du côté des administrations portuaires qui découvrent les avantages du cadre détaillé offert par l'Alliance verte pour mesurer et améliorer leur performance environnementale. La présence de l'Alliance verte à plusieurs événements nord-américains et l'organisation d'un séminaire d'information en Nouvelle-Orléans ont notamment permis de faire rayonner le programme auprès de participants potentiels.

Un des atouts majeurs du programme est sa capacité d'être attentif aux enjeux régionaux liés à l'empreinte environnementale de l'industrie maritime. L'Alliance verte mise pour ce faire sur ses trois comités consultatifs régionaux formés de représentants de l'industrie et de supporteurs de l'Alliance verte (organismes non-gouvernementaux, groupes environnementaux, gouvernements, communauté universitaire et scientifique). Chacun de ces comités évalue les enjeux locaux et discute des solutions envisageables. Des comités additionnels pourront être formés dès que le nombre de membres dans une région donnée le justifiera.

Le soutien dont bénéficie l'Alliance verte représente un des aspects fondamentaux du programme. Il est donc crucial de continuer à sensibiliser et de collaborer avec les différents paliers de gouvernement, la communauté scientifique et les groupes environnementaux. Nous sommes honorés d'avoir accueilli la Chamber of Shipping of America à titre de membre association au cours de la dernière année, aux côtés de plusieurs nouveaux supporteurs dont le Washington State Department of Ecology, Clean Foundation et Nova Scotia Environment.

	2007	2017*	
PARTICIPANTS	34	110	Les participants sont des armateurs, des ports, des terminaux, des chantiers et les corporations de la Voie maritime qui sont officiellement engagés dans une démarche d'amélioration continue de leur performance environnementale.
PARTENAIRES	23	81	Les partenaires de l'Alliance verte aident les participants à constamment réduire leur empreinte environnementale grâce à leurs expertises, technologies, équipements et services.
ASSOCIATIONS	7	21	Les associations jouent un rôle primordial et agissent à titre d'ambassadeurs de l'Alliance verte, en encourageant leurs membres à y adhérer et en sensibilisant les gouvernements et autres acteurs clés aux avantages du programme environnemental et à ses progrès.
Total	64	212	* En date du 1 ^{er} mai 2017



Les supporteurs de l'Alliance verte jouent un rôle clé en appuyant le programme et en contribuant à son évolution par le biais de leur participation aux comités consultatifs.

GARDER LE CAP

La moyenne globale des participants, tous indicateurs confondus, demeure constante depuis quelques années, avoisinant 3,1 (sur une échelle de 1 à 5, où le niveau 1 démontre le suivi réglementaire et où le niveau 5 illustre l'excellence et le leadership). Cette moyenne globale se maintient alors qu'en 2016 l'Alliance verte a :

- ajouté un nouvel indicateur de rendement sur la gestion des matières résiduelles pour les ports, terminaux et chantiers maritimes;
- resserré les critères pour les enjeux liés aux émissions atmosphériques et aux espèces aquatiques envahissantes pour les armateurs;
- retiré l'indicateur de rendement sur les résidus de cargaison dont les résultats étaient très élevés;
- accueilli de nouveaux participants dont les résultats initiaux ont tendance à être moins élevés.

Le fait que la moyenne globale reste stable malgré ces changements exigeants témoigne du sérieux des participants de l'Alliance verte dans leur engagement à continuellement améliorer leur performance environnementale. Le peu de participants qui atteignent et maintiennent un score parfait avec des niveaux 5 pour tous les indicateurs applicables est aussi une indication claire de l'évolution constante des critères et des exigences plus rigoureuses du programme. Les indicateurs sont révisés annuellement afin d'assurer que chacun des niveaux supérieurs au niveau 1 soit suffisamment ambitieux

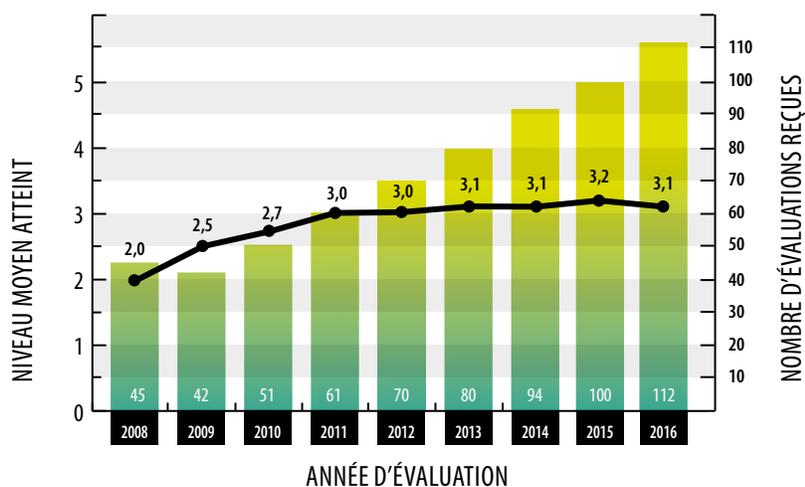
à l'égard des réglementations nouvelles ou imminentes, des pratiques exemplaires améliorées et des technologies innovantes qui viennent faciliter une meilleure performance environnementale.

Engagée à véritablement repousser les limites de ses participants, l'Alliance verte a retiré l'indicateur de rendement sur les résidus de cargaison pour l'année d'évaluation 2016. Il s'agit d'un bel accomplissement pour le programme. L'Alliance verte avait instauré cet indicateur en 2007 afin de sensibiliser ses participants à cet enjeu et de les encourager à améliorer leur performance en ce domaine. Les participants ont relevé le défi !

Les sept compagnies maritimes transportant du vrac solide sur le Saint-Laurent et dans les Grands Lacs, et auxquelles l'indicateur de rendement s'appliquait, ont atteint un niveau moyen de 4 en 2015 – la moyenne collective la plus élevée jamais enregistrée pour quelque indicateur que ce soit. Ce résultat élevé, jumelé au fait que le Canada et les États-Unis ont implanté des normes accrues pour réglementer les résidus de cargaison, ont mené à la décision de retirer cet indicateur.

Toutefois, la politique de zéro rejet à l'intention des armateurs internationaux naviguant dans la zone du Saint-Laurent et des Grands Lacs a été maintenue et constituera un prérequis pour tout nouvel armateur international adhérent à l'Alliance verte. Cette mise à jour du programme permet à l'Alliance verte de tourner son attention vers de nouveaux enjeux environnementaux, comme la gestion des matières résiduelles et le bruit sous-marin.

PARTICIPATION/PERFORMANCE



Note : L'Alliance verte a reçu un total de 112 rapports d'évaluation pour l'année 2016. Certains participants soumettent plus d'une évaluation portant sur des opérations diversifiées (ex. traversiers et terminaux, ou remorqueurs et chantiers maritimes) alors que d'autres choisissent de ne pas soumettre de rapport lors de leur première année de participation, tel que le permet l'Alliance verte pour permettre aux nouveaux membres de se familiariser avec le programme.

UN NOUVEAU PLAN D'ACTION ÉVOLUTIF

L'Alliance verte a lancé son deuxième plan d'action triennal au terme d'une année de concertation avec ses comités consultatifs. Ce nouveau plan est ambitieux et a pour objectif de continuer à bonifier et développer le programme environnemental.

L'amélioration des mesures quantitatives du rendement pour les indicateurs portant sur les émissions atmosphériques est une des priorités de ce plan d'action. Le conseil d'administration a déjà approuvé un changement obligeant les ports à dresser un inventaire des émissions atmosphériques sur l'ensemble de leur territoire afin de se qualifier au niveau 4 pour l'indicateur sur les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Cette nouvelle exigence sera optionnelle en 2017 puis obligatoire pour les années subséquentes.

NOUVEAUX INDICATEURS À L'HORIZON

De nouveaux enjeux font l'objet de discussions, notamment la gestion des déchets en provenance des navires dans les ports canadiens. Un indicateur pour évaluer et reconnaître la façon dont les ports et terminaux gèrent les écosystèmes marins adjacents à leurs zones d'activités est également envisagé.

Le plan d'action prévoit aussi le développement d'un indicateur de rendement spécifique sur l'acceptabilité sociale. Les critères existants qui traitent déjà des relations avec la communauté y seront regroupés. L'indicateur actuel sur l'harmonisation des usages se concentrera quant à lui sur les impacts des activités sur les communautés tels que la poussière, le bruit, la lumière et les autres nuisances potentielles.

Un processus de consultation en vue d'élaborer de nouveaux critères pour les armateurs sur le démantèlement des navires est aussi à l'ordre du jour.

ADOPTION DE CRITÈRES ADDITIONNELS

Le nouvel indicateur de rendement sur la gestion des matières résiduelles pour les ports, terminaux et chantiers maritimes est devenu obligatoire au cours de la dernière année. Ces participants ont dû évaluer leurs efforts pour réduire, recycler et disposer convenablement des matières résiduelles générées dans le cadre de leurs opérations en 2016.

De nouveaux indicateurs pour réduire le bruit sous-marin et ses impacts sur la vie marine seront optionnels en 2017, puis obligatoires par la suite. Ces critères s'appliqueront aux armateurs et aux ports opérant en eau salée. Les indicateurs sont le fruit de deux années de recherche intensive, de discussions et de sensibilisation à l'enjeu du bruit sous-marin. Ces indicateurs de rendement visent à approfondir la compréhension des impacts du bruit engendré par la navigation commerciale et les activités portuaires sur les mammifères marins et promouvoir une meilleure cohabitation entre les navires et les baleines. L'Alliance verte dressera une liste des zones vulnérables répertoriées dans les eaux canadiennes et américaines afin que les participants puissent déterminer si leurs navires y transitent ou si certaines de leurs activités maritimes touchent ces régions et, le cas échéant, implanter des mesures d'atténuation.

Tous les enjeux et critères du programme de certification environnementale sont détaillés sur la page Programme du site Web de l'Alliance verte.

PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL 2017

INDICATEURS DE RENDEMENT	ARMATEURS	PORTS & VOIE MARITIME	TERMINAUX & CHANTIERS
Bruits sous-marins			
Eaux huileuses			
Émissions atmosphériques polluantes NOx			
Émissions atmosphériques polluantes SOx et PM			
Entreposage et manutention du vrac solide			
Espèces aquatiques envahissantes			
Gaz à effet de serre			
Gestion des matières résiduelles			
Gestion des ordures			
Harmonisation des usages			
Leadership environnemental			
Prévention des fuites et déversements			

VISER PLUS HAUT

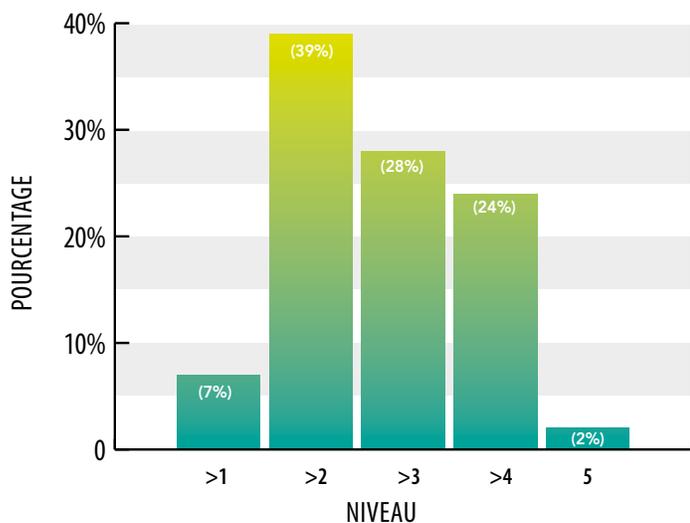
Le fait que les participants de l'Alliance verte maintiennent le cap alors que les critères du programme sont plus nombreux et plus exigeants et que le membership ne cesse de croître prouve qu'ils améliorent continuellement leur performance afin d'atteindre une barre fixée de plus en plus haute.

Par exemple, tous les indicateurs traitant des émissions atmosphériques pour les armateurs – oxydes de soufre (SOx), gaz à effet de serre, matières particulaires (PM) – ont été renforcés et comportent un nouveau critère pour l'obtention du niveau 2. Ce critère exige la mise en œuvre d'actions spécifiques pour optimiser la vitesse et l'efficacité énergétique.

Les critères de l'indicateur de rendement sur les espèces aquatiques envahissantes sont également plus stricts. L'indicateur recommande des actions additionnelles visant les salissures biologiques. Les exigences sont aussi relevées pour les armateurs domestiques et internationaux en ce qui a trait à la gestion des eaux de ballast afin de refléter d'une part, la disponibilité de nouvelles technologies permettant un traitement efficace des eaux à bord des navires et d'autre part, les nouvelles réglementations sur le point d'entrer en vigueur à l'échelle internationale.

Être participant de l'Alliance verte fait une réelle différence à long terme et permet à une compagnie d'améliorer sa performance environnementale un peu plus chaque année, comme le démontre ce graphique, illustrant une courbe ascendante au fil du temps, en dépit de l'ajout d'indicateurs et du resserrement des critères.

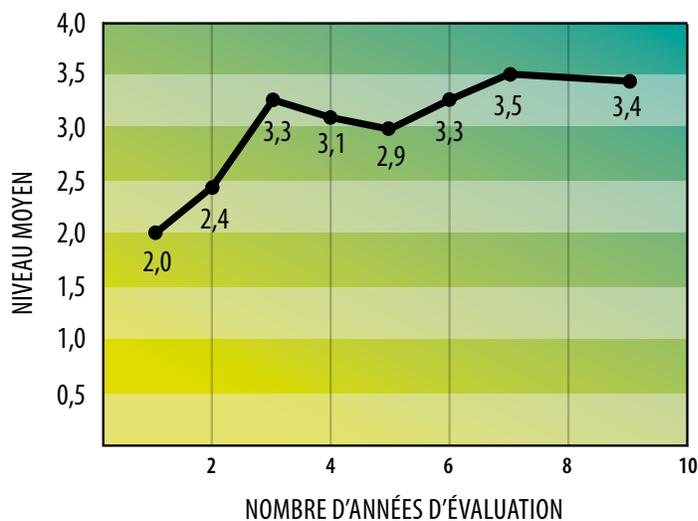
PERFORMANCE PAR NIVEAU



Performance par niveau :

Pourcentage des participants ayant atteint une moyenne égale ou supérieure aux niveaux 1, 2, 3, 4 et 5.

AMÉLIORATION CONTINUE



Toutes les statistiques présentées dans les divers graphiques de ce rapport sont basées sur les résultats soumis par les participants en date du 5 mai 2017. Des mises à jour mineures pourront être apportées à la suite de vérifications tardives. Elles seront effectuées dans la version en ligne du rapport, après le colloque GreenTech 2017.

VÉRIFICATION EXTERNE : FORMATION ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

La croissance du nombre de participants entraîne une demande accrue de vérificateurs pour revoir les résultats soumis dans le cadre des autoévaluations annuelles. Le territoire à couvrir ne cesse de s'étendre et nécessite le recrutement de vérificateurs accrédités dans plus de régions afin que ces derniers soient disponibles à une distance – et à des coûts – raisonnables. Afin de répondre à ces besoins, l'Alliance verte a lancé un programme de recrutement et de formation des vérificateurs l'an dernier. Seuls les candidats munis d'une certification en vérification de conformité, en systèmes de gestion de l'environnement ou en vertu du Code international de gestion de la sécurité (ISM) ont été considérés.

L'Alliance verte a par ailleurs mandaté un consultant externe afin qu'il analyse un des rapports soumis par chacun de ses vérificateurs accrédités pour en assurer la qualité et la cohérence en termes de contenu. Une formation sera organisée annuellement pour mettre à jour les connaissances des vérificateurs quant aux modifications apportées au programme de l'Alliance verte.

PLUS D'OUTILS ET DE RESSOURCES

L'Alliance verte a obtenu une licence de Transports Canada permettant à tous les ports nord-américains qui participent au programme environnemental d'utiliser l'Outil d'inventaire des émissions portuaires (OIEP) gratuitement. L'OIEP facilite la collecte et l'importation des données sur les émissions atmosphériques pour un territoire défini par l'utilisateur.

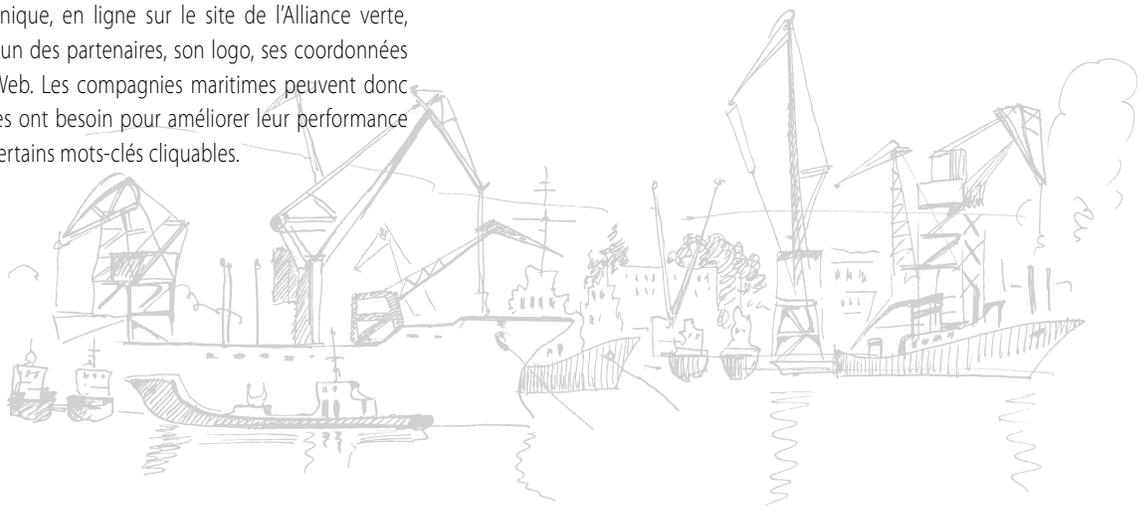
Grâce à un autre outil inauguré l'année dernière, les partenaires de l'Alliance verte – et leurs produits et services spécialisés – ne sont plus qu'à un clic. Le nouveau répertoire électronique, en ligne sur le site de l'Alliance verte, propose un bref profil de chacun des partenaires, son logo, ses coordonnées ainsi qu'un lien vers son site Web. Les compagnies maritimes peuvent donc facilement trouver ce dont elles ont besoin pour améliorer leur performance environnementale à l'aide de certains mots-clés cliquables.

S'ATTAQUER AUX ENJEUX ÉMERGENTS

Les actions entreprises par l'Alliance verte pour traiter du bruit sous-marin constituent un exemple concret de la manière proactive dont le programme aborde les enjeux émergents. La question a été soulevée pour la première fois par un supporteur il y a trois ans et a mené à la mise sur pied d'un groupe de travail. À peine quelques mois plus tard, l'Alliance verte signait un partenariat avec Transports Canada pour inventorier l'état des connaissances à l'échelle mondiale sur la question. Cette entente a permis à l'Alliance verte de consacrer les ressources nécessaires à une étude approfondie du sujet et a donné à Transports Canada l'accès au vaste réseau professionnel de l'Alliance verte et à l'expertise de la biologiste marine membre de l'équipe.

Le ministre des Transports du Canada, Marc Garneau, a salué ce partenariat innovateur qui a permis de mieux cerner l'enjeu émergent que représente le bruit sous-marin. Il a cité en exemple le leadership de l'Alliance verte qui a travaillé avec l'industrie, les gouvernements, les groupes environnementaux et les experts scientifiques afin d'établir des critères précis pour réduire le bruit sous-marin et ses impacts sur les mammifères marins, une première du genre à l'échelle internationale.

WWF-Canada, un supporteur de l'Alliance verte, a aussi salué le rôle proactif du programme environnemental dans le traitement de l'enjeu du bruit sous-marin engendré par les navires et les activités portuaires.



PERFORMANCE MOYENNE PAR TYPE DE PARTICIPANT

Les résultats révèlent que plus de la moitié (54%) des participants ayant soumis une évaluation pour 2016 ont atteint un niveau 3 ou supérieur pour tous les indicateurs de rendement applicables confondus.

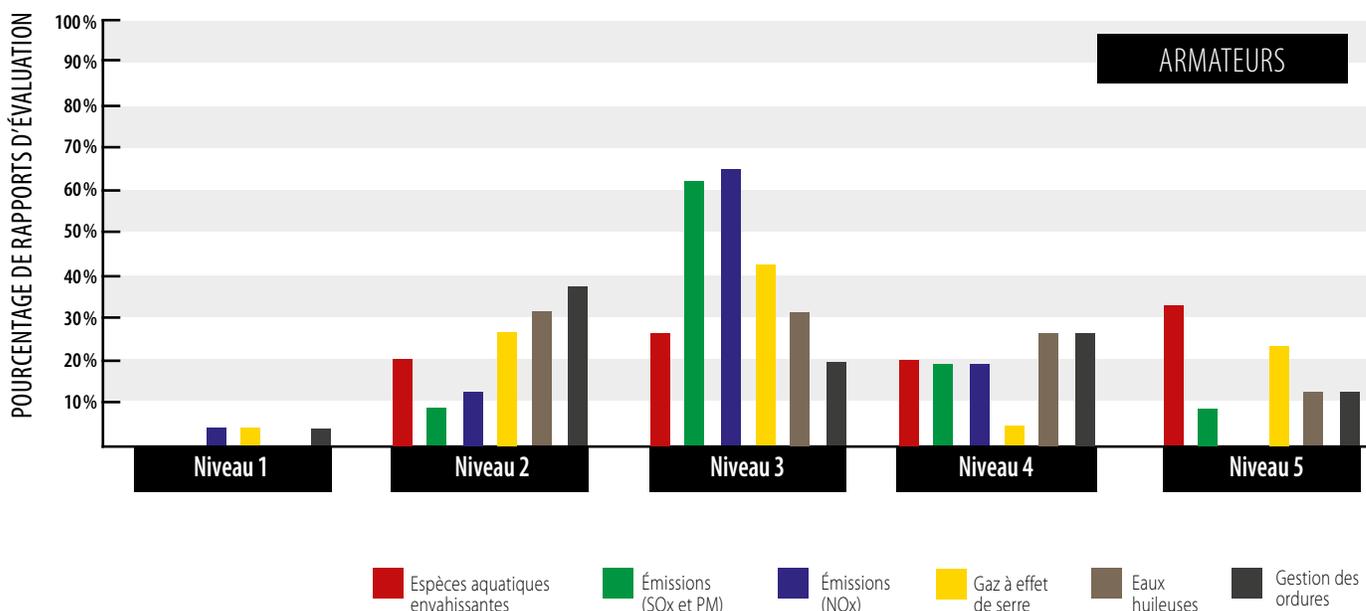
Malgré des critères plus exigeants, près des deux tiers (65%) des 26 **armateurs** soumettant une évaluation pour 2016 obtiennent une moyenne globale de niveau 3 ou supérieur. En fait, 23% d'entre eux se situent même au niveau 4 ou au-delà.

En 2016, l'indicateur de rendement sur la gestion des matières résiduelles était obligatoire pour la première fois pour les **ports, terminaux et chantiers maritimes**. L'entrée en vigueur d'indicateurs additionnels a pour conséquence de faire baisser la moyenne générale puisque ces critères sont nouveaux et que les participants doivent investir temps, énergie et ressources pour mettre en œuvre les actions permettant d'accéder aux niveaux supérieurs de performance.

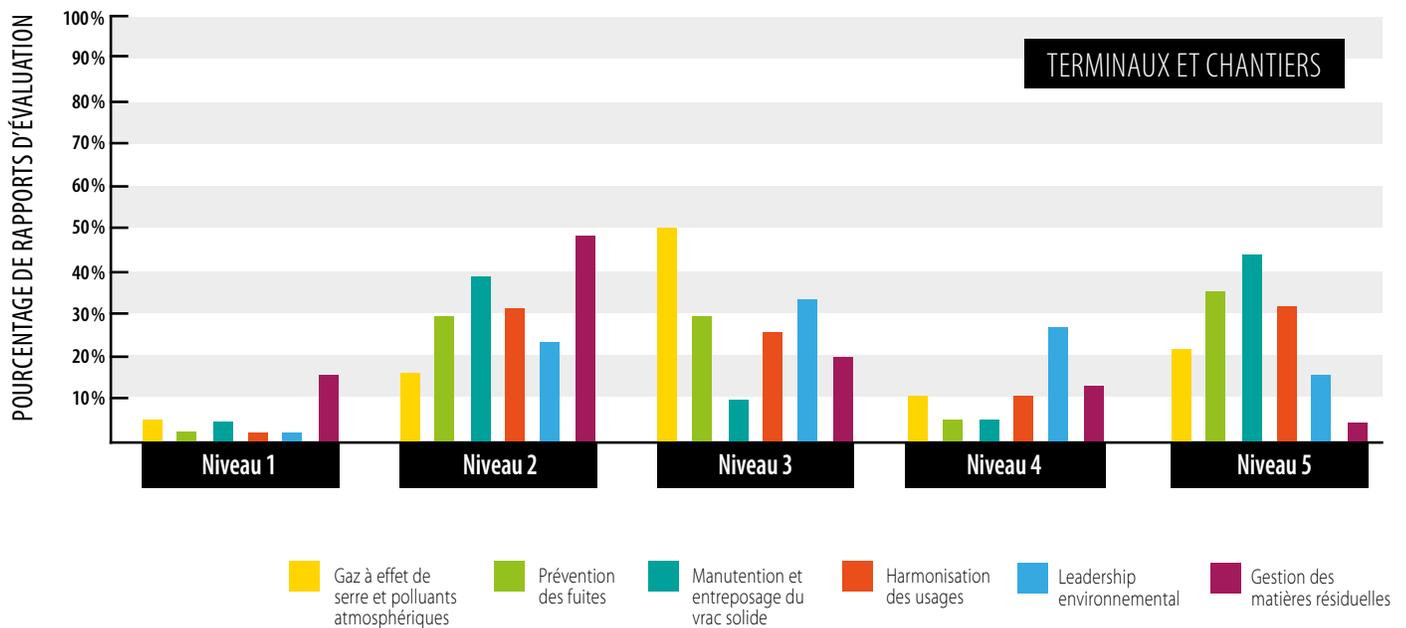
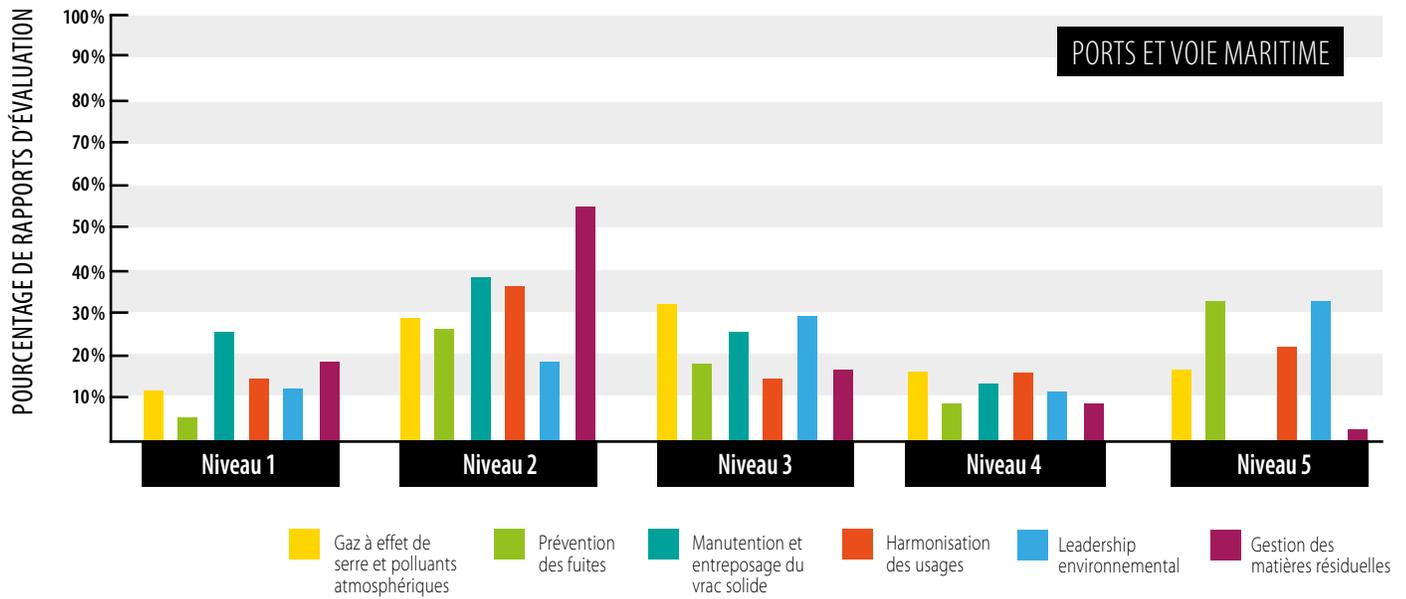
Toutefois, même en incluant les résultats de ce nouvel indicateur, les 36 **ports** évalués ont grimpé de 34 niveaux pour l'année 2016. Ce sont 44% d'entre eux qui atteignent un niveau 3 ou supérieur alors que près d'un quart (23%) se classent au niveau 4 ou au-delà.

Quant à eux, les **terminaux** participants ont réussi à améliorer leur performance globale de 41 niveaux. Plus de la moitié (52%) se situent au niveau 3 ou au-delà, dont 28% atteignant les niveaux 4 ou 5.

Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition du nombre de participants par niveau de performance pour l'année d'évaluation 2016, et ce, pour chacun des 11 indicateurs de rendement.



Toutes les statistiques présentées dans les divers graphiques de ce rapport sont basées sur les résultats soumis par les participants en date du 5 mai 2017. Des mises à jour mineures pourront être apportées à la suite de vérifications tardives. Elles seront effectuées dans la version en ligne du rapport, après le colloque GreenTech 2017.



RÉSULTATS 2016



ARMATEURS 	ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (SO _x & PM)	ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES (NO _x)	GAZ À EFFET DE SERRE	EAUX HUILEUSES	GESTION DES ORDURES
Algoma Central Corporation	4	4	4	5	5	4
Atlantic Towing Limited	5	5	3	5	3	4
Canada Steamship Lines	4	5	4	5	4	5
Canfornav Inc.	5	3	3	5	5	5
COGEMA	n.a.	3	3	2	3	4
Croisières AML	n.a.	3	3	3	3	2
CSL International	5	3	3	3	3	4
Fednav Limitée	5	3	4	5	4	3
Groupe CTMA	2	3	2	2	2	2
Groupe Desgagnés Inc.	5	4	4	5	4	5
Ledcor Resources and Transportation LP*	n.a.	1	1	1	2	1
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	n.a.	3	3	3	4	2
Lower Lakes Towing Ltd	3	3	3	2	2	2
Marine Atlantique Inc.	n.a.	2	2	2	2	2
McAsphalt Marine Transportation Ltd.	4	3	3	3	3	3
McKeil Marine Limited	3	3	3	3	4	4
North Arm Transportation Ltd.	n.a.	3	3	2	4	3
Océan	n.a.	4	3	4	4	2
Oceanex Inc.	3	3	3	3	5	4
Reformar	2	3	3	3	2	3
Saam Smit Canada	n.a.	3	3	3	2	2
Seaspan ULC	n.a.	4	3	3	3	4
Société de transport d'Owen Sound	2	2	2	2	2	2
Société des traversiers du Québec	n.a.	3	3	3	2	2
Svitzer Canada Ltd.	n.a.	3	3	2	3	2
TBS Ship Management Inc.	3	3	3	3	3	3

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

INTERPRÉTATION

La mention « non applicable » se retrouve à plusieurs endroits dans les tableaux parce que les enjeux environnementaux ne s'appliquent pas à tous les participants : par exemple, la vaste majorité des remorqueurs et des traversiers ne déchargent pas d'eau de ballast. Cette notion s'applique également dans le cas où un participant n'a pas le contrôle complet des opérations. Par exemple un port ne peut pas appliquer les critères de l'Alliance verte là où un terminal est responsable des opérations : la plupart des administrations portuaires sont des gestionnaires de terrains et n'opèrent pas les terminaux sur leur territoire. Les résultats publiés reflètent la performance environnementale des participants dans le cadre des indicateurs de rendement du programme environnemental de l'Alliance verte et ne constituent pas une évaluation exhaustive de tous les aspects environnementaux liés aux opérations maritimes. L'Alliance verte ne prétend pas évaluer elle-même la performance environnementale des compagnies participantes. Les résultats font l'objet d'une vérification externe tous les deux ans. Chaque participant doit alors soumettre toute la documentation en lien avec le niveau déclaré pour chacun des indicateurs applicables.

ADMINISTRATIONS PORTUAIRES 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Administration portuaire de Halifax	3	5	n.a.	4	5	4
Administration portuaire de Hamilton	3	3	n.a.	3	3	2
Administration portuaire de Montréal	5	5	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Nanaïmo	2	2	n.a.	2	3	2
Administration portuaire de Port Alberni	1	2	n.a.	1	1	1
Administration portuaire de Prince Rupert	4	4	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Québec	5	5	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Saint John, NB	2	2	n.a.	2	2	2
Administration portuaire de Sept-Îles	3	3	n.a.	3	4	2
Administration portuaire de St. John's, NL	3	3	n.a.	4	3	2
Administration portuaire de Thunder Bay	4	2	n.a.	2	3	1
Administration portuaire de Toronto	4	2	2	2	4	1
Administration portuaire de Trois-Rivières	2	5	n.a.	4	3	2
Administration portuaire de Windsor	2	2	n.a.	4	3	2
Administration portuaire d'Oshawa	2	3	n.a.	3	2	2
Administration portuaire de Vancouver Fraser	5	4	n.a.	5	5	3
Administration portuaire de Saguenay	3	5	n.a.	4	2	2
Alabama State Port Authority*	1	2	2	1	2	2
Canaveral Port Authority	2	5	n.a.	2	1	2
Cleveland-Cuyahoga County Port Authority	3	5	3	2	4	2
Duluth Seaway Port Authority	5	5	4	2	5	2
Greater Victoria Harbour Authority	3	5	n.a.	5	3	3
Illinois International Port District	3	2	n.a.	3	3	1
Northwest Seaport Alliance*	2	2	n.a.	2	3	2
Port Everglades	5	2	3	2	5	2
Port of Albany	2	1	n.a.	1	2	1
Port of Corpus Christi	1	2	1	1	1	1
Port of Gulfport	2	3	2	2	2	2
Port of Hueneme	3	5	n.a.	5	5	4
Port of Indiana - Burns Harbor	2	3	n.a.	3	2	2
Port of Milwaukee	3	2	n.a.	2	3	2
Port of New Orleans	3	3	n.a.	2	5	2
Port of Olympia*	1	2	1	1	1	1
Port of Seattle	4	4	n.a.	5	5	4
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	4	2	n.a.	2	4	2
Société du Port de Valleyfield	3	2	n.a.	2	3	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Corporation de développement de la Voie Maritime du Saint-Laurent / Corporation de gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent †	4,1	5	4,1	5	3,3

† Même si les deux corporations de la Voie maritime ont soumis des autoévaluations distinctes à l'Alliance verte et que leurs résultats respectifs ont été vérifiés séparément, elles ont souhaité publier des résultats conjoints, motivées par leur désir d'unir leurs efforts pour atteindre l'excellence environnementale. Les résultats publiés correspondent à la moyenne pondérée des résultats individuels basée sur le nombre d'écluses gérées par chacune des corporations.

TERMINAUX ET COMPAGNIES D'ARRIMAGE 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	MANUTENTION ET ENTREPOSAGE DU VRAC SOLIDE	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Ceres Terminals Inc. (Baltimore, Charleston, Halifax, Houston, Savannah)	3	5	n.a.	3	4	3
Compagnie d'Arrimage du Nord Inc. (Sept-Îles)	3	3	4	3	3	2
Compagnie minière IOC	3	5	5	5	4	3
DP World Prince Rupert Inc.	3	2	n.a.	2	2	2
Empire Stevedoring Co. Ltd (Montréal)	3	3	n.a.	3	2	2
Énergie Valero Inc. (Raffinerie Jean-Gaulin)	5	5	n.a.	5	3	5
Federal Marine Terminals Inc. (Burns Harbor, Cleveland, Hamilton, Milwaukee, Thorold, Albany, Eastport, Port Manatee, Tampa, Lake Charles)	5	5	5	5	4	2
Fraser Surrey Docks	5	5	5	5	4	2
G3 Canada Limited (Quebec)	4	3	3	3	3	1
G3 Canada Limited (Trois-Rivières)	3	2	2	2	3	2
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Bayonne)	5	5	n.a.	5	5	4
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Deltaport)	5	5	n.a.	5	5	4
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT New York)	4	5	n.a.	5	5	4
GCT Global Container Terminals Inc. (GCT Vanterm)	4	5	n.a.	5	5	4
Glencore (Quebec)	3	3	5	4	4	2
Groupe Desgagnés Inc. (Relais Nordik, Sept-Îles)	3	3	n.a.	2	3	3
Groupe pétrolier Norcan Inc.	3	3	n.a.	2	3	2
Kinder Morgan Canada (Terminal Westridge)	3	3	3	3	4	3
Les Industries McAsphalt Ltée (Eastern Passage, Valleyfield, Oshawa, Hamilton, Port Stanley)	2	3	n.a.	4	3	3
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	2	3	n.a.	2	3	2
Logistec Corporation (Montreal, Contrecoeur, Halifax, Saint John, Sydney, Trois-Rivières, Rideau Bulk, Sept-Îles, Thunder Bay, Toronto)	5	3	5	3	3	2
Marine Atlantique Inc.	2	2	n.a.	4	3	2
Neptune Bulk Terminals (Canada) Ltd.	5	5	5	5	5	4
New Orleans Terminal LLC	2	5	n.a.	2	3	2
Pacific Coast Terminals Co. Ltd.	3	3	5	5	4	3
Pinnacle Renewable Energy Inc.	3	2	2	3	2	1
Porlier Express	3	3	n.a.	3	3	3
QSL (Anse au Foulon)	2	2	2	2	3	2
QSL (Beauport)	3	2	2	2	3	2
QSL (Bécancour)*	3	1	2	2	3	1
Richardson International (Hamilton)	5	5	5	4	4	3
Ridley Terminals Inc.	5	5	5	5	4	2
Rio Tinto (Port Alfred)	5	5	5	5	5	5
Société Terminaux Montréal Gateway	5	3	n.a.	5	5	2
Squamish Terminals Ltd.	3	3	n.a.	5	4	2
Sterling Fuels Limited	3	5	n.a.	3	4	3
Termontréal Inc.	2	2	n.a.	2	2	n.a.
Tidal Coast Terminals Ltd.	3	2	2	2	2	2
Tymac Launch Service Ltd.	2	2	2	3	2	2
Valleytank Inc.	3	4	n.a.	2	2	1
Valport Maritime Services Inc.	3	2	2	2	2	2
Waterfront Petroleum Terminal Company	1	2	1	1	1	1
West Coast Reduction Ltd.	3	5	n.a.	3	2	2
Westshore Terminals Ltd.	3	2	2	3	2	2
Yellowline Asphalt Products Limited	3	5	n.a.	5	4	2

n.a. : non applicable

* Nouveau participant dont les résultats n'ont pas encore été vérifiés.

CHANTIERS MARITIMES 	GAZ À EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES	PRÉVENTION DES FUITES	HARMONISATION DES USAGES	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Industries Océan Inc.	1	2	2	2	2
Les traversiers de la Colombie-Britannique Inc.	3	2	2	3	1
Seaspan Shipyards and Terminals	4	4	4	4	4

SE TOURNER VERS L'AVENIR...

À l'occasion du 10e anniversaire de l'Alliance verte, ses membres et supporteurs jettent un regard en avant afin d'envisager ce que réserve la prochaine décennie au programme de certification environnementale.

« L'Alliance verte n'a pas fini de gagner en nombre et en crédibilité à mesure que s'affirme son rôle de leader en matière d'environnement, notamment en mettant de l'avant les réalisations et les initiatives de ses membres, ciblées et mesurées dans un cadre clair. »

– **Brandy D. Christian, présidente-directrice générale, Port de la Nouvelle-Orléans**

« Les marchandises circulent partout dans le monde, les bateaux reliant les continents les uns aux autres de la façon la plus écologique qui soit. Il y a une grande logique à ce que l'Alliance verte suive le même chemin que le cargo, tout en conservant toute sa rigueur. Depuis le début, on a assuré la crédibilité du programme et face à l'expansion, on va devoir consolider cette rigueur dans les critères, le programme et l'évaluation. »

– **Sylvie Vachon, présidente-directrice générale, Administration portuaire de Montréal**

« Le rythme d'expansion de l'Alliance verte a permis de faire évoluer et de consolider les concepts de croissance et d'amélioration continue, c'est très méritoire. »

– **Nicole Trépanier, présidente-directrice générale, Société de développement économique du Saint-Laurent**

« La question du bruit sous-marin est un exemple de préoccupations scientifiques dont on parle de plus en plus et qui entraînent des actions concrètes, notamment parce que l'Alliance verte a créé de nouveaux indicateurs de rendement à cet égard. »

– **Allister Paterson, vice-président exécutif et chef de la direction des opérations, Canada Steamship Lines**

« Collaborer avec l'Alliance verte, c'est se montrer ouvert aux perspectives environnementales et aux nouvelles avenues. L'autre facette intéressante pour nous, c'est que tous les intervenants concernés sont engagés dans les échanges. »

– **Kathy J. Metcalf, présidente-directrice générale, Chamber of Shipping of America**

FAIRE ÉQUIPE AVEC ENTHOUSIASME

Le secrétariat de l'Alliance verte compte maintenant cinq employés à temps plein qui s'affairent à :

- **Coordonner le programme et répondre aux besoins des membres ;**
- **Communiquer les développements, réussites, ressources et activités du programme ;**
- **Élaborer des partenariats stratégiques ;**
- **Recruter de nouveaux participants, partenaires et supporteurs.**

David Bolduc mène la barre à titre de directeur général depuis la création du programme, il y a une décennie. **Manon Lanthier** assume toujours le rôle de directrice des communications. La coordination du programme est maintenant partagée entre trois directeurs de programme : **Eleanor Kirtley** (Côte Ouest et États-Unis), **Thomas Grégoire** (Côte Est et Grands Lacs) et **Véronique Nolet** (Saint-Laurent). L'ajout récent d'une troisième ressource à la direction du programme facilitera la tâche de chacun et permettra de répondre adéquatement aux exigences croissantes que représentent le développement du programme et la hausse du nombre de participants.

Visitez notre site Web:

ALLIANCEVERTE.ORG

Suivez-nous sur Twitter:



@GMarine_AVerte



QUÉBEC

25, rue du Marché-Champlain,
suite 402, Québec, Québec G1K 4H2

418 649-6004
info@allianceverte.org

SEATTLE

1201 Alaskan Way, suite 200
Seattle, WA 98101

206 409-3943
eleanor.kirtley@green-marine.org

HALIFAX

1949 Upper Water Street, suite 201
Halifax, Nouvelle-Écosse B3J 3N3

902 680-6348
thomas.gregoire@allianceverte.org